

LE COURRIER DU COMMERCE

JOURNAL DES HALLES & MARCHÉS

Fondé par A. GODARD en 1874

LYON-MARSEILLE

LYON-MARSEILLE

Organe des Intérêts Commerciaux, Agricoles, Maritimes, Industriels et Financiers

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01

Bureaux à MARSEILLE, 60, Rue des Dominicaines.
Téléphone 23-64

TARIF DES ABONNEMENTS
Pour toute la France..... UN AN 18 fr.
Etranger..... 25 fr.
Adresser un mandat-poste à l'ordre du Directeur
On s'abonne également sans frais dans tous les bureaux de poste.
Les abonnements sont reçus pour un an, se paient d'avance et payent
de 1^{er} et de 15 de chaque mois. Ils continuent jusqu'à avis contraire.

TARIF DES ANNONCES
Annonces industrielles, en 4^e page, sans contrat... 0 fr. 75 la ligne
Reclames en quatrième page..... 1 franc
Chronique troisième page..... 1 fr. 50
Chronique deuxième page..... 2 francs
Ces prix sont payables à l'avance et à Lyon.
Prix spéciaux pour Contrats et L'année

RÉDACTION ET ADMINISTRATION
LYON - 67, Cours de la Liberté - LYON
TÉLÉPHONE 31-01
Bureaux à MARSEILLE, 60, rue des Dominicaines.
Téléphone 23-64

S'adresser à Lyon pour tout ce qui concerne les Abonnements, la Rédaction et la Publicité à M. L. GODARD, Directeur-Rédacteur en chef

Henri JULLIEN

La mort vient encore frapper à notre porte. Au moment de mettre sous presse, nous parvient, en effet, la triste nouvelle du décès du plus ancien des collaborateurs du COURRIER DU COMMERCE, notre ami Henri Jullien.

Il y a quelques jours seulement, on nous annonçait que cet alerte vieillard qui, chaque jour, apportait sa part de copie à notre journal, venait d'être subitement terrassé par une attaque d'apoplexie. Le mal a empiré rapidement et, ce matin même, notre rédacteur s'est éteint.

Henri Jullien est une physionomie bien connue de nos abonnés et des Syndicats de l'alimentation de la région lyonnaise.

Il fut aux débuts de la fondation du COURRIER DU COMMERCE et c'est lui le premier collaborateur que fit appeler M. A. Godard peu après l'année 1874, année de la fondation de notre organe.

Jullien resta fidèle à la maison et ne cessa d'y consacrer les ressources d'un esprit subtil et averti des choses commerciales, presque jusqu'à sa dernière heure.

Depuis quelques années, bien que nous lui ayons offert le repos complet auquel il avait bien droit, il réduisit un peu la somme de labeur qu'il nous apportait, mais voulut toujours nous continuer une collaboration presque quotidienne.

Nous nous émerveillions de voir sa robustesse, sa démarche alerte, malgré ses 72 ans et une vie ardemment vécue.

Mélas ! une semaine à peine a suffi pour qu'il succombe.

Sa carrière a été longue et active et pour la plus grande partie consacrée au journalisme commercial et agricole. Secrétaire de la Chambre syndicale patronale de la Boulangerie lyonnaise pendant de nombreuses années, il s'était acquis, dans cette corporation, des amitiés solides.

Il en comptait également dans la Minoterie, le Commerce des Grains, la Boucherie et la Charcuterie.

Beaucoup se rappellent ces réunions et ces fêtes d'avant-guerre où Jullien était le collègue ou le convive aimé. Sachant plainre, gai et spirituel, son souvenir restera impérissable surtout parmi les anciens.

Il participa à la fondation du Comité agricole de Villeurbanne avec M. A. Godard, dont il était encore actuellement le secrétaire.

Sa disparition peinera bien des agriculteurs notables de la banlieue lyonnaise.

Elle laissera un vide chez nos confrères de la presse lyonnaise où il comptait tant de sympathies.

Chez nous, la douleur est ressentie tout d'abord par notre fondateur, M. A. Godard père, qui perd son vieux compagnon de lutte; par notre Directeur, M. Louis Godard, qui professait une grande estime pour ce fidèle soutien de la maison, et par notre administrateur-gérant, M. E. Goutarel; par toute la Rédaction, le personnel de l'Administration et de l'imprimerie.

Les funérailles de notre regretté Rédacteur auront lieu jeudi 22 février, à 2 heures 3/4; le convoi partira de l'Hôtel-Dieu, rue Bellecordière, à Lyon, pour se rendre au cimetière de la Guillotière.

Les Métaux nécessaires à la guerre

Dans notre article du 7 courant, nous avons rendu compte de l'interpellation faite au Sénat, par M. Gaudin de Villaine sur la question, très importante, du ravitaillement de l'Allemagne en métaux provenant de nos colonies ou de pays neutres. Nous nous proposons, aujourd'hui, d'analyser la réponse de M. Denys Cochin, sous-secrétaire d'Etat des affaires étrangères.

Le principe d'un blocus quelconque est de priver un ennemi de tout ce qui peut lui être utile soit pour sa nourriture, soit pour la fabrication de ses explosifs ou de son matériel de guerre. Ceci, déclare le sous-secrétaire d'Etat, est de la théorie; la pratique est beaucoup plus difficile. Dans la nécessité de ne pas trop froisser la susceptibilité des neutres, on est obligé de leur faciliter, dans une certaine mesure, leur approvisionnement, et il est malheureux de constater que, bien souvent, les marchandises qu'ils reçoivent ne font que traverser leur pays et vont échoquer en Allemagne.

Si les Allemands possèdent du fer et du charbon, ils ont besoin, pour donner à leurs aïeux la dureté nécessaire, de faire des alliages d'autres métaux : tungstène, molybdène, chrome, nickel.

Le chrome leur est fourni par la Turquie qui possède des gisements de ce métal dans la région de Koutaya, en Asie Mineure, au nord de l'île de Rhodes; de cette source, notre ennemie peut avoir environ 30.000 tonnes. Le blocus ne peut jouer pour les objets en provenance de la Turquie.

Pour le nickel, dont la production mondiale peut s'élever à 37.000 tonnes environ, les Boches ont pu se réapprovisionner un peu par la Norvège. Ce pays produit 800 tonnes, chiffre peu considérable, mais ce métal étant affiné à Christiansund, dans une usine dirigée par un germanophone, il est plus que probable que ces 800 tonnes passent entièrement en Allemagne.

Cette dernière a encore besoin de cuivre; rien que pour son artillerie, il lui en faut 16.000 tonnes par mois, c'est-à-dire près de 200.000 tonnes par an. Or, à l'heure actuelle, elle ne doit en recevoir que 60.000 tonnes de Serbie et de Turquie. Le déficit est assez appréciable, mais nous savons qu'on estime à environ un million de tonnes la quantité de cuivre fabriqué existant en Allemagne : chaudières, tuyaux et

chaudrons. Nos ennemis ont déjà largement entamé cette provision, et ce qui est appréciable, c'est que, pour se procurer du cuivre, ils finiront par être obligés de détruire du matériel qui, actuellement encore, leur rend de grands services.

Le plomb, dans cette guerre, est consommé dans des proportions fantastiques. Les balles de fusil ou de shrapnell allemandes contiennent environ 8 à 9 grammes de plomb. On peut, sans crainte de se tromper, se baser sur une dépense de balles de 25 millions par jour. On voit donc que, rien que pour leur armée, les Allemands utilisent environ 80 millions tonnes de ce métal annuellement. Où les prennent-ils ?

Avant la guerre, les Allemands, qui tiraient des gisements de Megen, en Silésie, 300.000 tonnes de pyrites, en faisaient encore venir annuellement d'Espagne 900.000 tonnes. Ils dépensaient donc au moins 1.200.000 tonnes de pyrites par an, soit une quantité bien supérieure d'acide sulfurique. Or, ce qui prouve encore une fois de plus que l'Allemagne avait préparé depuis longtemps son agression, c'est qu'en 1912 et 1913, au lieu de 900.000 tonnes, elle fit venir d'Espagne 1.200.000 tonnes de pyrites; c'est dire qu'elle put constituer un stock de 600.000 tonnes. A la déclaration de la guerre, l'Allemagne ne put plus recevoir directement le pyrite espagnol. En compensation, elle gagna des blendes, des sulfures de zinc dans la campagne de Pologne; elle reçut aussi quelques pyrites de Grèce et de Turquie, et annuellement 400.000 tonnes de pyrites de Norvège.

Le seul moyen que les Alliés purent employer, et c'est ce qu'ils firent dès qu'ils connurent cette source de ravitaillement, ce fut d'acheter aux Norvégiens leur pyrite. Les Allemands, ainsi privés de soufre, virent baisser leur récolte de pommes de terre de 50 millions en moyenne à 20 millions.

En terminant, M. Denys Cochin qui, à notre avis, n'a pas réfuté entièrement les preuves apportées avant lui à la tribune par M. Gaudin de Villaine et ses collègues, promet que le blocus serait toujours appliqué de plus en plus sévèrement.

Les Allemands essayent bien de nous bloquer avec leurs sous-marins. Les droits des neutres ne les arrêtent pas, ils torpillent tout ce qu'ils rencontrent sur leur route; de notre côté, si nous voulons en finir rapidement, si nous voulons la victoire, si nous voulons éviter l'effusion du sang de nos vaillants soldats, nous devons établir un blocus très serré. En affaissant nos ennemis, nous arriverons rapidement à la fin de la lutte. La bête déjà se fatigue. Elle est presque à l'agonie. A nous de l'achever, militairement et économiquement.

J. CHAPUIS.

REVUE DU MARCHÉ DE PARIS

(Correspondance particulière)

Depuis notre dernière correspondance, on s'est beaucoup occupé et avec raison de la question de notre approvisionnement en matières alimentaires. Du pain, d'abord, qui devra être fabriqué avec un mélange de 45 % de farine de seigle ou d'orge contre 85 % de farine de froment. Ce pain est celui fabriqué dans nos campagnes avec le blé mélangé de seigle portant le nom de « méteil » ; le seigle donne au pain un goût tout particulier assez agréable et permet de le conserver sans durcir plusieurs jours, ce qui constitue un avantage appréciable au moment où nous allons être condamnés à manger du pain rassis au lieu de pain frais.

Le journal indiquera d'autre part la taxation du lait, du beurre et fromage pour Paris et les départements de Seine et Seine-et-Oise. Il est à craindre que cette taxation ne diminue encore les arrivages à Paris, ce qui créera les mêmes difficultés que celles déjà subies pour les pommes de terre qui n'arrivent toujours qu'en quantité insuffisante et seulement des environs de Paris.

C'est ainsi qu'au dernier marché des Innocents, il n'a pu être traité que des quantités insuffisantes au cours de la taxe.

L'huile de lin reste cotée 225 francs les 100 kilos, en cuve.

Au marché de mercredi dernier, la cote des suifs a été fixée en hausse de 1 fr. à 160 fr.; il y a vendeurs à ce prix, mais les difficultés de livraison empêchent les affaires.

D'après les résultats comparatifs des enquêtes de l'Office des renseignements agricoles sur la situation des cultures aux 1^{er} février 1917 et 1916, les moyennes générales pour toutes les céréales dénotent une surface sensiblement inférieure pour cette année comparée avec l'année dernière. Le chiffre 100 signifiant très bon, 80 bon et 60 assez bon, on trouve : blé divers, 62 contre 70; méteil, 65 contre 72; seigle, 67 contre 72; orges diverses 65 contre 73; avoines diverses, 66 contre 72. Aussi est-il question de porter à 5 fr. au lieu de 3 fr. la prime payée pour la culture du blé. Rappelons qu'il est aussi alloué aux agriculteurs une prime de 20 fr. par hectare supplémentaire cultivé en blé comparativement à la surface cultivée l'année précédente. Ces mesures pallieront en partie l'insuffisance du prix de vente maximum fixé à 33 fr. les 100 kilos pour le blé. N'est-ce pas en partie aussi à cette insuffisance qu'est due la diminution à l'automne dernier des surfaces ensemencées en blé, proportionnellement inférieures aux ensemencements du méteil et du seigle, même de l'orge et de l'avoine. Disons toutefois que les principales raisons ont été le mauvais état des terres au moment des semailles, l'insuffisance des engrais et les pluies excessives de l'automne.

Le service des produits chimiques agricoles dirigé par M. M. Roux étudie les moyens propres à assurer la mise à la disposition de l'agriculture nationale des produits chimiques et engrais qui lui sont nécessaires. Comme on le voit, de tous côtés la question du blé suscite de sérieux encouragements, même à l'Académie des Sciences où M. Gaston Bonnier a présenté les résultats d'expériences de cultures faites par M. Henri Devaux, professeur à la Faculté des Sciences de Bordeaux. Le savant professeur recommande surtout l'augmentation du rendement de la récolte du blé par le manque de culture afin d'obtenir, comme dans certaines contrées de la Russie, où les récoltes de blé merveilleuses sont réalisées depuis un temps immémorial. Malheureusement cette communication arrive un peu tard pour la campagne actuelle.

En ce qui concerne le sucre, pour compléter notre approvisionnement et éviter la sortie de notre or à l'importation des sucres exotiques, il est question de remplacer, pour certaines fabrications, cette denrée, qui constitue un aliment nutritif, par la saccharine, produit sans pouvoir nutritif, obtenu par la distillation du baume de Tolu. Il s'agit maintenant au Conseil supérieur d'Hygiène de décider si la consommation de la saccharine est sans inconvénient pour la santé publique. Le D^r Bouvardel, dans un rapport publié en 1888, affirmait que « l'emploi, dans l'alimentation, de la saccharine ou des préparations saccharinées, suspend ou retarde les transformations des substances amylacées ou albumineuses ingérées dans le tube digestif », ce qui signifie que la digestion est rendue plus difficile. Attendons donc les nouvelles consultations.

Nous sommes encore fort éloignés de recourir, comme les Allemands, aux

imitations factices des principaux produits alimentaires; on recherche toutefois chez nous, les moyens d'utiliser des sous-produits, trop négligés jusqu'à présent, comme c'est le cas pour le « petit lait » MM. A. Goin et Andouard ont fait des recherches scientifiques sur la régénération des laits ayant servi à la fabrication du beurre, afin d'utiliser les principes restant dans le lait après l'extraction de la matière grasse. Il paraît qu'il suffit d'incorporer au « petit-lait » environ 60 grammes de fécule de pomme de terre ou de farine de Manioc très finement blutée pour remplacer les 50 grammes environ de beurre extrait du lait. Ce lait est déjà fourni à quelques communes de notre banlieue Est par une coopérative du Pouitou. Il est pasteurisé à 80 degrés et vendu 15 centimes le litre.

En consultant la statistique des cacao, on se rend compte de l'importance croissante de la consommation de ce produit nature ou sous la forme de chocolat. En effet, nos importations de cacao, de janvier à septembre 1916, se sont élevées à 257.837 qtx contre 261.264 qtx en 1915 et 179.200 en 1914. Il est en outre entré comme cacao broyé ou « pâte 15.742 qtx contre 16.641 et 10.348, et comme chocolat, 13.375 qtx contre 15.713 et 3.103 en 1915 et 1914. Les stocks dans les entrepôts, au 30 septembre 1916, s'élevaient à 201.997 qtx contre 162.557 et 332.600 en 1915 et 1914.

Ce ne sont pas seulement les produits alimentaires dont la culture mérite d'être encouragée, il en est encore de même d'un grand nombre de produits dont on s'est aperçu un peu tardivement des manquants pour notre consommation. Nous citerons notamment : les graines de betteraves, qui nous arrivaient en majeure partie d'Allemagne, les légumes secs dont le Brésil nous a fourni cette année un fort appoint. Il faut encore citer le tabac. La culture française du tabac a subi depuis la guerre une diminution inévitable. De 24 millions de kilos en moyenne jusqu'en 1915, la récolte de 1915 n'a été que de 16 millions de kilos et celle de 1916 de 12 millions à peine. Il se fait au front une consommation de tabac considérable qui a nécessité de forts achats aux Etats-Unis, au Brésil, au Mexique, à la Havane, aux Indes anglaises, à Java et à Sumatra. La culture du tabac est en déficit par suite de la diminution de la main-d'œuvre dans nos principales régions de culture de la Dordogne, la Gironde, l'Isère, la Haute-Savoie, la Savoie, le Lot-et-Garonne et l'Algérie. Mais il faut surtout constater la perte d'une de nos plus importantes manufactures : celle de Lille, et le manque de production dans les deux départements du Nord et du Pas-de-Calais. Jusqu'à présent, nos « Poilus » ont été suffisamment approvisionnés, mais on voit qu'après la guerre il faudra s'occuper de la culture du tabac en France.

A notre Bourse de Commerce, nous n'avons pas grand changement à signaler dans la situation des articles de la guerre sous le titre : Cote officielle. Les taxations et les réquisitions ont suffi pour faire disparaître de la cote la plupart des produits, sauf les huiles de lin et de colza, les suifs et les métaux. Pour ces derniers, nous devons signaler l'intention de M. Albert Thomas de réquisitionner tous les stocks atteignant 4 à 500 kilos. La cote officielle a été fixée comme suit : cuivre : en lingots et plaques de laminage liv. Havre ou Rouen, 512 fr. En lingots propres au laiton liv. Havre ou Rouen, 512 fr.; en cathodes liv. Havre ou Rouen, 512 fr. Minerai de Corocoro liv. Havre 512 fr. Etain : détroits liv. Havre : 640 fr.; Angl. Cornouailles liv. Paris, 615 fr.; zinc, bonnes marques liv. Paris ou Havre, 215 fr.; extra pur liv. Paris ou Havre, 285 fr.

Ni le cuivre, ni le plomb n'ont été cotés pour les raisons que nous avons indiquées dans notre dernière chronique. La métallurgie éprouve de sérieuses difficultés pour s'approvisionner en charbon et l'on cite des usines qui auraient payé plus de 190 fr. la tonne. Aussi n'y a-t-il rien d'étonnant que tous les produits soient en reprise sensible. Citons quelques cours : acier brut ou demi-ouvré des Etats-Unis, en bilette d'acier : 61 fr. les 100 kilos en port Français; acier de Porche, 57,50; acier Siemens-Martin, 62 fr.; tôle d'Angleterre, 75 fr. les 3 m/m et 70 francs les 1 m/m; fonte hématite Bessemer, 210 fr. la tonne, départ ports anglais, parité de 440 fr. ports français. Les prix des verres restent fixés au prix de 65 fr. les 100 kilos rendus sur places. Les fers à cheval de Suisse valent 90 fr.; les fils-de-fer d'Amérique clairs, 140 fr. du n° 7 au n° 26, 109,50; recuit, 143 et 145,50, galvanisé, 126 et 133 fr.; galvanisé sur cuivre, 168 et 135 fr.

S. D.

Pour aider la Mise en valeur des terres abandonnées

L'Association Syndicale des Courtiers et Agents (Paris, Seine et Seine-et-Oise) en grains, graines, issues, fourrages, légumes secs, huiles, alcools et sucres, Bourse de commerce à Paris, nous communique la note suivante :

Les statistiques douanières montrent que nous aurons à importer pendant l'année agricole 1916-1917 près de 30 millions de quintaux de blés et une forte quantité d'avoine. Il en résulte une sorte d'énorme.

L'an prochain, la quantité à importer menace d'être encore plus grande, parce que la température a contrarié les ensemencements d'automne à un tel point que le déficit sur les emblavures est évalué officiellement à 15 % sur celles de 1915-1916.

Or, les mauvaises récoltes de cette année, aux Etats-Unis et à la Plata nous obligent à nous procurer, pour une bonne part, le blé étranger en Australie, ce qui pour un voyage trois fois plus long nécessite trois fois plus de navires alors que le nombre de ceux-ci diminue journellement et que les besoins de transport d'acier et de charbon pour la défense nationale restent aussi importants.

Il faut donc employer tous les moyens pour diminuer le plus possible les importations.

Il est absolument nécessaire de produire plus de blé et de produits pour l'alimentation humaine, tels que : pomme de terre, haricots, topinambours, orge seigle, etc.

Il faut aussi réduire la consommation à l'arrière et éviter tout gaspillage.

Le Gouvernement a pris des mesures pour augmenter la production agricole, mais son autorité s'arrête aux professeurs d'agriculture et aux maires, et l'expérience nous démontre que, dans un très grand nombre de cas, leur action auprès des cultivateurs est insuffisante; cela tient à ce qu'ils ne peuvent les atteindre individuellement, leur expliquer ce qu'ils devraient faire et savoir d'eux ce qui leur serait nécessaire pour améliorer leurs résultats cultureux.

L'Association syndicale des Courtiers et agents a pensé qu'elle pourrait être un utile auxiliaire de l'Administration, si ses membres, qui sont en contact permanent avec les grands négociants en grains et minotiers dans l'intérieur de la France, pouvaient tenir ceux-ci au courant de la situation et de ses exigences afin de leur permettre :

- 1° De faire comprendre aux producteurs de leur région respective la nécessité pour le pays, de ne pas laisser se produire en 1917-1918 un déficit alimentaire dont les conséquences pourraient être désastreuses et de les aider de leurs conseils pour organiser l'intensification de la production.
- 2° De recueillir les desiderata des producteurs et aider les cultivateurs peu ou mal équipés actuellement pour vaincre les difficultés qui souvent leur paraissent insurmontables, et les amèneraient, sinon au découragement, du moins à ne pas cultiver toutes leurs terres.

Les difficultés peuvent provenir :

- 1° Du manque de main-d'œuvre;
- 2° Du manque de semences ou d'engrais;
- 3° Du manque de transports;
- 4° De difficultés à réparer le matériel, etc.

Lorsque le commerce local ne sera pas à même de vaincre ces difficultés, il en référera à l'Association syndicale des Courtiers et Agents qui se fera son intermédiaire auprès des bureaux compétents des Ministères et fournira de promptes réponses.

Il importe, cette année, de ne semer que les produits donnant le rendement maximum. Dans chaque commune on est redevable à ce sujet.

Les correspondants expliqueront aux agriculteurs qu'ils approchent que :

- 1° Il faut savoir mettre en commun les outils donnant le plus grand rendement, possédés par les cultivateurs de chaque commune. On augmentera ainsi le travail dans le même temps et par conséquent le rendement des récoltes.
- 2° Il faut, chaque fois que cela est possible, recourir au labourage par moteurs mécaniques que l'on doit acheter actuellement, sans hésiter ni tâtonner en profitant des larges subventions de l'Etat de 30 à 50 % du prix des appareils (S'adresser, pour tous renseignements, au Bureau des Encouragements à l'Agriculture, 78, rue de Varenne, à Paris).

Cet outillage sera encore très utile après la guerre et remédiera à la rareté de la main-d'œuvre.

- 3° Ne jamais se départir de l'Union nécessaire à la vie du pays dans les circonstances actuelles, c'est-à-dire que quelles que soient les divergences d'opinion ou les dissentiments d'hier, tous les citoyens doivent s'entraider en vue du salut de la Patrie; tandis que, par exemple, un paysan laboure sa terre qu'il s'entende avec la femme de son voisin mobilisé pour labourer en même temps la sienne à charge de revanche, l'autre exploitation hersera les deux labours à la fois.
- 4° Il faut, soit par accords privés, soit par l'intervention du Comité d'action agricole local, inciter vigoureusement tous les habitants du village et les vieux ouvriers de métiers peu occupés, à concourir à la production, sans que leurs exigences empêchent les producteurs de profiter de leur concours. Une participation en nature au résultat de la récolte serait de nature encore à stimuler leur désir de bien faire. Que les habitants désœuvrés des villes qui ont des parents ou des amis à la campagne leur demandent asile et leur offrent en échange, le concours de leurs bras : ne dissuadent-ils pas une partie de leur nourriture, ne sont-ils pas la satisfaction

de ne pouvoir se considérer comme des bouches inutiles.

- 5° Il faut être prévoyant dans les commandes d'engrais et surtout ne semer que ce qui est connu, dans chaque région pour donner le plus grand rendement et bien trier les semences; il est facile de se procurer d'excellents trieurs français.

Cultivons en vue de la consommation humaine les pommes de terre industrielles à grand rendement, au lieu des pommes de terre de luxe, car il faut obtenir la quantité avant tout.

Il faut aussi cultiver cette année quelques pommes de terre hâtives sur couche, dans les potagers, pour aider à la soudure entre les deux récoltes. Les pommes de terre nous fournissent, avec le pain, la matière amyliacée.

Il faut cultiver beaucoup de haricots, en choisissant les variétés produisant le maximum de rendement; les haricots nous fourniront la matière azotée et nous permettront d'économiser la viande et de diminuer nos dépenses à l'étranger.

Réservoirs de grandes étendues aux cultures de légumes : surtout dans la proximité immédiate des grandes villes; c'est le moment ou jamais pour les végétariens de se procurer des adeptes.

Il faut reconnaître qu'un gros effort secondé d'ailleurs par une saison pluvieuse a été fait en ce sens en 1916.

- 6° Semons de grandes quantités d'avoine, car l'avoine est légère et celle qui vient de l'étranger absorbe une grande quantité de fret qui est si rare et si nécessaire à nos transports de fer et de charbon pour les munitions.

Partout où l'orge de printemps donnera plus de quantité que le blé de printemps il y aura avantage à semer de l'orge Car, nous le répétons, il faut, par tous les moyens obtenir la quantité.

L'Association syndicale des courtiers et agents fait un appel pressant à la bonne volonté de toutes les personnes s'intéressant aux questions de production agricole, et en particulier aux nombreux négociants industriels, producteurs et intermédiaires aux lesquels ils sont en contact constant à l'heure.

L'Association met à leur disposition ses services et ceux de ses membres pour les aider toutes les fois qu'ils en auront besoin, à obtenir des Pouvoirs publics l'aide qu'ils n'auraient pu se procurer autrement.

Association syndicale des courtiers et agents (de Seine et Seine-et-Oise) en grains, graines, farines, issues, fourrages, légumes secs, huiles, sucres et alcools.

Siège social : Bourse de commerce, Paris.

TRIBUNE LIBRE

Nous recevons la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,
La crise du blé devient inquiétante.

Or, la production diminue au lieu d'augmenter.

Pourquoi diminue-t-elle, c'est que le paysan qui reste à la culture n'est pas encouragé à produire. On lui paye son blé 33 francs : cela ne lui permet pas de s'engager dans des frais de culture élevés de louer des attelages à gros prix ou de donner de fortes journées aux ouvriers vieux ou fatigués qui sont les seuls démunés au pays.

Il faut qu'il puisse labourer et semer à l'importance quel prix et pour cela qu'il ait la certitude de pouvoir vendre cher. On paie le blé qui vient de l'étranger 50 fr. brut, et on paie en or.

Pourquoi ne pas le payer le même prix au français. C'est une prime au travail étranger.

Si le paysan savait devoir vendre son blé 50 francs et être payé en or, avec quel enthousiasme tous les inoccupés, tous les affaiblis, les enfants et les femmes, retourneraient la terre.

Les bons sens commandent que la base minimum du prix payé à la culture soit le prix d'achat à l'étranger, tous frais compris.

Le paysan qui fait la guerre au front ne doit pas être encore exploité et sacrifié à l'arrière.

Donc, qu'on rende vite la liberté de vente, ou tout au moins qu'on lui assure l'égalité avec l'étranger.

Si la grande voix du Pouvoir annonçait demain cette bonne nouvelle, il serait temps encore en ce mois d'hiver de préparer la terre aux cultures.

Peu importe que ce soit du froment, du seigle ou du sarrasin que l'on plante. En temps de disette on n'est pas difficile sur le choix des céréales, des légumes, de tous les aliments. Plantez ce qui rendra le plus, ce qui craindra le moins, et apportez à la consommation nationale le plus de nourriture possible.

On pardonnera, on oubliera même vite les erreurs de nos maîtres s'ils savent revenir à temps pour les corriger. En sauvant la France, ils se sauveront... »

COURS DES CHANGES

Lundi, 19 février.

A Paris. — Sur Londres 27,765 à 27,815; Danemark 158,50 à 162,50; Espagne 616 à 622; Hollande 234,50 à 238,50; Italie 79,50 à 81,50; Canada 581 à 584; New-York 581 à 586; Norvège 162 à 166; Portugal 352,50 à 372,50; Pérou 162,50 à 167,50; Suède 170,50 à 174,50; Suisse 146,50 à 147,50.

POIVRES

Le Havre, 17 février. — On a payé jusqu'à 173 francs pour le courant, marchandise disponible et des prix plus élevés sont encore probables; les stocks se rarifient et les importations sont impossibles.

VANILLES

Marseille, 17 février. — Le marché est plutôt faible. On cote : Bourbon, ou Comores, ou Madagascar, longues assorties avec une moyenne de 15 à 16 fr. le kilo; 2^e et 3^e qualité, fr. 20 le kilo.

Engrais chimiques

Sulfate d'ammoniaque. — Les expéditions d'Angleterre sont prohibées. Les cours, par cela même, sont purement locaux. En France, par suite de cette mesure les cours sont en hausse.

Nitrate de soude. — Le marché du Chili est très ferme. En France, prix minimum, base 95 % de pur 15 1/2 à 16 % d'azote, prix aux 100 kilos sans d'origine en disponible. Nantes, La Pallice, Bordeaux, 54 à 57 francs.

Scories de déphosphoration. — Si le phosphate est appelé à subir une augmentation assez sensible, il ne serait pas surprenant d'enregistrer parallèlement une hausse sur les scories, en raison des charges qui frappent d'une manière générale toutes les industries.

Superphosphates. — Les nouveaux décrets relatifs aux transports des différents produits inscrivirent le superphosphate ainsi que tous les engrais dans la première catégorie. Aussi, peut-on espérer que ces nouvelles mesures vont enfin permettre aux fabricants de faire les expéditions tant attendues.

Les prix demeurent aux précédentes limites; mais de la liquidation des engagements actuels, il est normal de prévoir une hausse.

Chronique de l'industrie Laitière ET FROMAGÈRE

Voir à la rubrique Adjudications les avis et résultats de ventes de lait et fromages.

LA TAXATION DU LAIT, DU BEURRE ET DES FROMAGES

Paris, 19 février. — M. le Ministre du Ravitaillement vient d'adresser des instructions aux préfets, au sujet de la taxation du lait, du beurre et des fromages dans les régions de production et des centres de consommation.

A la suite de ces instructions, le préfet de police, qui avait ajourné toute décision, conformément au vœu émis par le Comité consultatif de taxation, jusqu'à ce que la mesure fût généralisée, vient de signer une ordonnance portant taxation de ces denrées.

Aux termes de cette ordonnance dont les dispositions sont applicables à Paris et dans le département de la Seine, à partir du lundi 19 février courant, le prix de vente du lait ne devra pas dépasser 0 fr. 50 pour le lait pur dans les locaux de vente et 0 fr. 60 pour le lait porté à domicile.

Ces prix devront être affichés de manière apparente dans tous les locaux de vente du lait.

Toutefois, les laits spéciaux pour enfants et malades pourront être vendus à un prix supérieur aux prix ci-dessus, sur autorisation particulière, après avis du Service technique d'inspection vétérinaire sanitaire.

Les prix de vente des beurres sont fixés ainsi qu'il suit : 1^{er} Beurre fermier d'Isigny et de Gournay, gros, 6 fr.; détail, 6 fr. 70.

2^{es} Beurres laitiers des Charentes, première marque, normands centrifugés, bretons centrifugés, gros 5,90; détail 6,60.

3^{es} Beurres des Charentes (deuxième marque), beurres des beurrieres normandes, beurres de Bretagne (première qualité), gros, 5,50; détail, 6,20.

4^{es} Beurres de Normandie ordinaires, beurres de Bretagne ordinaires, beurres du Centre, de la Sarthe, de la Mayenne et d'Eure-et-Loir, gros, 5,20; détail, 5,90.

5^{es} Beurres divers ordinaires de Bretagne, beurres du Centre, deuxième qualité, beurres du Finistère, etc., etc., gros, 4,90; détail, 5,60.

Pour les beurres rendus en gare de Paris et destinés à la réexpédition et qui ne sont gravés ni de droits d'octroi ni de frais de camionnage, il sera fait une réduction de 15 francs par 100 kilogrammes sur les prix de gros fixés ci-dessus.

Pour les fromages, la taxation ne porte que sur le camembert et le Pont-l'Évêque, dont les prix de vente fixés par la taxe sont les suivants : Camembert premier choix, gros, 1 fr.; détail, 1,30.

Camembert deuxième choix, gros, 0,85; détail, 1,05. Demi-camembert premier choix, gros, 0,58; détail, 0,78.

Demi-camembert deuxième choix, gros, 0,48; détail, 0,65. Fromage forme camembert, gros, 0,75; détail, 0,90.

Fromage de Pont-l'Évêque premier choix, gros, 1,15; détail, 1,45. Fromage de Pont-l'Évêque (en vrac) deuxième choix, gros, 1,05; détail, 1,25. (En boîtes, 0 fr. 10 en plus par fromage.)

Les prix des beurres et des fromages devront, comme ceux du lait, être affichés de manière apparente dans tous les locaux où se pratique leur vente; de plus, des étiquettes indiquant l'origine des produits, leur qualité telle qu'elle est spécifiée dans l'ordonnance et leurs prix, seront apposés sur les denrées mises en vente.

Lyon, 20 février. — On cote à la Halle des Cordeliers : Vaillours, 4 fr.; petit bleu, 4 fr. de kilo.

Lyon, 20 février. — On cote 400 fr. façon Emmenthal pr. choix 380 fr.; façon Comté premier choix et selon mérite les autres sortes.

Paris, 19 février. — On cote : Brie (la dizaine) : laitiers première qualité de 73 à 100 fr.; deuxième qualité de 60 à 70 francs.

Coulommiers (le cent) : double crème de 205 à 210 fr.; divers de 108 à 140 fr. Camemberts (le cent) : Normandie première qualité 100 fr.; deuxième qualité 85 fr.; divers de 85 à 100 fr.; formes 75 francs. Lisieux : en boîtes 200 fr. en vrac de 150 à 190 fr.; Mont-d'Or 75 fr.; Gournay de 25 à 60 fr.; Neufchâtel de 20 à 43 fr.; Pont-l'Évêque de 100 à 125 fr.; chèvre de 12 à 105 francs.

Gruyère (les 100 kilos) : Emmenthal de 450 à 460 fr.; Comté de 300 à 430 fr.; Requefort 510 fr.; Fromage bleu de 350 à 360 fr.; Munster de 350 à 355 fr.; Gémont 315 fr.; Port-Salut 420 fr.; Cantal de 340 à 350 francs.

Marseille, 17 février. — Les Fromages manquent pas, mais les prix restent élevés. On cote samedi encore : Emmenthal extra 160-120 kil., 400 à 500; bon choix 70-110 kil., 400 à 470; Comté extr. 90-59 kil., 420 à 490; Comté export, 29 à 25 kil., 360 à 410; Savoie exp. 20-50 410 à 430; Hollande extra 550 à 580.

BEURRE, ŒUFS, VOLAILLES

LA TAXATION DES BEURRES

Paris, 17 février. La taxation ne sera, comme on sait, appliquée qu'à partir de lundi, mais déjà elle soulève de vives réclamations.

C'est ainsi que les expéditeurs de beurres normands d'Isigny manifestent l'intention de ne plus expédier à Paris. Ces beurres sont taxés à fr. 50 le kilo à la production et ne pourront être vendus que 6 fr. en gros aux halles, 6 fr. 70 au détail. Or, les expéditeurs qui les « ramassent » sur les marchés normands trouvent insuffisante la rémunération de 0,50 par kilo qui leur est ainsi consentie.

Leurs frais, disent-ils, dépassent cette marge. Il est même certains beurres qui, sont taxés au même prix à l'étranger et à Paris; ils ne pourront donc pas supporter les frais d'envoi. On croit généralement que la taxe aura pour conséquence une diminution sensible des expéditions aux Halles.

Ajoutons, en ce qui concerne les fromages, surtout les camemberts, que les arrivages de ce matin ont été absolument exceptionnels, les fabricants ayant voulu profiter du délai qui les sépare de l'application de la taxe et des prix qu'ils peuvent encore obtenir. Mais les acheteurs, dans l'attente précisément de cette application, se réservent, de sorte que les cours ont sensiblement baissé.

Lyon, 20 février. — On cote à la Halle des Cordeliers : beurre de 5 à 7 fr.; poulets Bresse 5 à 6 fr.; poulets montagne 3,50 à 4 fr.; dindes 3 à 4 fr.; oies 3 à 3,30 le kilo; œufs de Bresse 25 à 28 francs; œufs autres provenances 25 à 28 fr. le cent. Arrivages nuls par suite du mauvais temps.

Beurre. — On cote le beurre : à Lausanne, 5,00; à Lyon, de 5 à 5,20; à Vevey, de 5,50 à 5,70; à Yverne, de 4,50 à 4,80; à Neuchâtel, 5,50; à Sion, 5,20 à 5,50; à Genève, de 5,70 à 6 fr. le kilo. Œufs : à Lausanne, de 2,80 à 3 fr.; à Morges, de 3 à 3,20; à Mondon, de Delemont, 2,40; à Genève, de 3,39 à 3,50 la douzaine.

Châteauneuf, 18 février. — Le beau temps nous a amené une grande quantité de volailles, malgré ces grands arrivages les prix restent élevés.

On cote : poules de 12 à 14 fr.; poulets de 8 à 10 fr.; pintades de 14 à 16 fr.; pigeons de 3,50 à 4 fr.; la paire; dindes 18 francs; canards de 7 à 10 fr. la pièce; lapins 1,80 le kilo poids vif. Œufs 2,75 la douzaine.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Paris, 19 février. — On cote : œufs (le colis de 1.000 œufs) : Picardie extra 296 fr.; Normandie extra de 290 à 290 fr.; choix de 240 à 270 fr.; Ordre de 210 à 230 fr.; Bresse de 240 à 256 fr.; Brie et Beauce de 230 à 280 fr.; Bretagne choix de 235 à 245 fr.; Ordre de 210 à 290 fr.; Touraine choix de 270 à 300 fr.; Ordre de 175 à 200 fr.; Champagne choix de 230 à 270 fr.; Bourbonnais et Nivernais de 230 à 260 fr.; Poitou choix de 270 à 300 francs; Ordre de 210 à 260 fr.; autres provenances de 215 à 225 fr.; œufs de conserve 200 fr.; étrangers de 180 à 200 fr.

Alcools. — Affaires très calmes. On a fait quelques achats d'arrangés destinés aux emplois privilégiés au cours de 260 à 300 fr. l'hectolitre 90° dédouané dans nos ports.

Le 3/6 de vin et de marc est en hausse. A Montpellier on cote les premiers, de 425 à 430 francs; les seconds de 330 à 340 francs. A Bordeaux, les 3/6 Languedoc valent de 400 à 415 francs l'hectolitre.

Les tafias Martinique valent à Bordeaux 54° logés, de 370 à 380 francs, les Guadeloupe, de 365 à 370 francs l'hectolitre.

(De nos Correspondants particuliers) Chalons-sur-Saône, 16 février. Affaires très calmes, il se fait peu d'affaires, à cause de la difficulté des transports.

On cote : vins rouges de 60 à 65 fr. vins blancs de 65 à 70 fr. l'hectolitre. Narbonne 15 février. La Chambre de commerce de Narbonne nous communique le cours des vins.

Récolte 1916, de 65 à 70 fr. l'hectolitre, suivant degré, qualité et conditions. Ces prix s'entendent nu et pris en cave, tous frais en sus.

Béziers, 16 février. La Chambre de Commerce de Béziers nous communique la cote officielle des vins et des alcools.

Alcools. — 3/6 de marc 86°, 340 fr.; 3/6 de vin 86°, 430 fr.; eau-de-vie de vin de Béziers 86°, 270 fr. l'hectolitre nu, prix chez le bouilleur, tous frais en sus.

Vins. — Rouges de 64 à 68 fr. selon degré, qualité et conditions; roses de 63 à 72 fr.; blancs de 74 à 77 fr. l'hectolitre nu, pris chez le récoltant, tous frais en sus.

Auch, 17 février. On cote : vins rouges, 145 à 155 fr.; vins blancs, 150 à 160 fr. la barrique de 228 litres.

Nîmes, 19 février. On cote : 3/6 B. G. 86° 480 fr.; 3/6 de marc 86° de 335 à 340 fr.; eau-de-vie de vin de 52° de 210 à 215 fr. l'hectolitre nu pris à la propriété.

Vins. — Aramon supérieur 8 à 9° de 66 à 67 fr.; montagne 9 à 10°, 1^{er} choix 10°, id. supérieur 11° de 68 à 69 fr.; costières de 70 à 71 fr. l'hectolitre nu pris à la propriété.

Le relèvement des Tarifs de Chemins de fer

La chambre de commerce de Lyon vient d'adopter un vœu, relativement au relèvement des tarifs des chemins de fer, ainsi conçu : « La chambre de commerce de Lyon émet le vœu :

1° Qu'après les hostilités la part de la majoration réservée aux réseaux dont l'équilibre financier sera rétabli soit suffisante pour qu'ils puissent faire bénéficier les industriels qu'ils desservent de réductions sur certains de leurs tarifs spéciaux.

2° Que le réseau de l'Etat soit exploité par une compagnie privée et qu'en attendant le système du versement soit limité, de façon à ne pas encourager indéfiniment le déficit de ce réseau;

3° Que la majoration de 15 % soit applicable, dès la promulgation de la loi, aux transports de guerre, en attendant la révision du traité de 1898 entre l'Administration de la guerre et les compagnies, qui devrait être mise en harmonie avec le progrès effectué dans l'accroissement de la capacité du matériel des chemins de fer;

4° La chambre de commerce de Lyon renouvelle le vœu déjà formulé par le Comité directeur de l'Office des transports des chemins de commerce du Sud-Est, demandant la révision du traité de transports de la guerre en temps de paix, qui exclut de ces transports les services de la navigation.

Cette délibération a été adressée aux ministres des transports et du commerce, ainsi qu'aux chambres de commerce de France.

NÉCROLOGIE

M. Pierre Monverney, Président d'honneur du Syndicat des Patrons Pâtisseries-Câtisseurs de Lyon est décédé le 16 février 1917 à l'âge de 69 ans.

Sa disparition sera vivement regrettée dans la corporation de la pâtisserie lyonnaise où il laisse le souvenir d'un collègue sympathique et dévoué.

Nous présentons à la famille du défunt l'assurance de nos bien sincères sentiments de condoléances.

Dans l'incident de la Poudrerie de Neuville-sur-Saône, nous avons été particulièrement affectés en apprenant que parmi les victimes était notre ami M. Claude Reynaud, Directeur de la Poudrerie nationale, âgé de 41 ans.

Les funérailles ont eu lieu solennellement dimanche dernier, en présence des autorités civiles et militaires, le corps a été transporté à Pussignan (Isère).

Nous prions la famille d'agréer l'assurance de nos profonds sentiments de condoléances.

Commandez vos imprimés à l'Imprimerie L. Godard et C^{ie}, 9, 11 et 14, rue Villeroi, Lyon.

Etiquettes et Registres Officiels

En vente à notre Imprimerie, 9, 11, 14 rue Villeroi, à Lyon, les différents modèles d'imprimés imposés par la loi.

BESTIAUX

FORGS DU MAROC

A la diligence de Monsieur le Préfet d'Oran, M. le Gouverneur Général a décidé à titre de mesure générale, que les porcs du Maroc pourront entrer librement en Algérie par voie de terre à condition de subir à la frontière une visite sanitaire et d'être accompagnés d'une pièce officielle délivrée par l'autorité administrative du lieu de provenance attestant que les animaux sont nés et ont été élevés au Maroc.

LYON-VAISE

Lundi 19 février. Porcs. — Amenés : 745. Renvoi : 0. Apport beaucoup moins considérable que lundi dernier. La vente a été très active et l'on signale une hausse assez importante. On payait la première catégorie de 1,36 à 1,375; la deuxième 1,31; la troisième 1,20 à 1,25 le demi-kilo.

Mardi 20 février. Bœufs. — Amenés : 1.534; entrés aux abattoirs : 269; au total : 1.793. Chiffre en augmentation de 584 têtes sur le marché de mardi dernier.

Depuis très longtemps, notre marché du mardi n'avait compté un nombre aussi élevé de bœufs, il faut s'en reporter aux marchés avant la guerre pour retrouver un apport aussi important. On peut dire sans être taxé d'exagération qu'il y avait surabondance de marchandise, aussi les transactions ont-elles été laborieuses et comme conséquence il s'est produit une baisse de 3 à 15 centimes par livre.

On cotait le demi-kilo poids mort : première qualité de 1,90 à 1,95; deuxième qualité de 1,70 à 1,80; troisième qualité de 1,45 à 1,60.

Au poids vif on cotait : première qualité de 0,76 à 0,81; deuxième qualité de 0,60 à 0,70; troisième qualité de 0,45 à 0,50.

Veaux. — Amenés : 738; entrés aux abattoirs : 151; au total : 889. Nous avions un marché bien approvisionné, suffisamment pour les besoins de la consommation; au point de vue des transactions, nous avons constaté un certain calme, ce qui a fait que les cours ont rétrogradé de 4 à 5 centimes par livre.

On cotait : première qualité de 0,85 à 0,90; deuxième qualité de 0,70 à 0,75; troisième qualité de 0,60 à 0,65.

Moutons. — Amenés : 669; entrés aux abattoirs : 4.038; au total : 4.707. L'apport est supérieur à celui de mardi dernier. On comptait, en effet, 262 moutons de plus. Cette augmentation a rendu la vente calme et a motivé une faiblesse dans les cours qui ont subi une diminution de 6 à 12 centimes par livre.

On cotait : première qualité de 1,75 à 1,81; deuxième qualité de 1,60 à 1,70; troisième qualité de 1,45 à 1,50.

PARIS-LA VILLETTE

Lundi 19 février. Le ton du marché est faible tant par suite de l'abondance de la marchandise que du ralentissement de la demande sans doute motivé par les besoins réduits du commerce. Comparés à ceux de la semaine dernière, les cours indiquent pour toutes les catégories une baisse qui est de 0,06 au kilo sur le gros bétail, de 0,40 sur les veaux, de 0,20 sur les moutons et de 0,40 à 0,62 sur les porcs.

On cote au demi-kilo net : Bœufs. — Animaux de 1^{er} choix 1,29 à 1,42; limousins 1,27 à 1,40; blancs 1,27 à 1,40; gris 1,27 à 1,39; manœuvres 1,24 à 1,37; qualité ordinaire ou manœuvres anglaisés 1,24 à 1,37; normands 1,25 à 1,42; charolais et nivernais 1,30 à 1,32; choletais, nantais, vendéens 1,25 à 1,32; sortes de fournitures 0,98 à 1,08; viande à saucissons 0,80 à 0,88.

Ne perdez pas votre temps à chercher ce que vous voulez. Les PETITES ANNONCES vous trouveront, sans autre peine que celle de faire connaître au Grand Public ce que vous désirez obtenir.

TARIF ET CONDITIONS

Sous cette rubrique, nos abonnés et lecteurs désireux de vendre ou d'acheter un fonds de commerce, un produit quelconque, du matériel neuf ou d'occasion, de trouver un employé sérieux, un associé, un commanditaire, de même que ceux d'un riche d'une situation pour eux ou la recherche d'une situation intéressante, pourront faire paraître des annonces aux conditions suivantes :

MATERIEL NEUF ET D'OCCASION

VENDRE presse à haute densité système A case et 2 presses à bras système Pilonnier fil de fer tout gansés pour pressage à haute densité. S'adr. Bureau du Journal 689

OFFRES DE MARCHANDISES

900.000 kil. perches de chêne corcé de 7 à 8 m. de long, 2 fr. 75 les 100 kil. pris en forêt, celle-ci se trouve à 2 km. de la gare de Boën-s-Lignon (Loire). S'adres. Journal 250.

DEMANDES D'EMPLOIS

ON DEMANDE par région de Montbrison (Loire), très bien rétribué, mouture de commerce. Prendre adresse bur. du jour. n° 94

DEMANDES D'ACHATS

ACHETER acheteurs de pommes de terre de semences de : Sarthe, Mayenne, Creuse, Loire, Quantité illimitée. Donner prix wagon départ n° 25 Bureau Journal.

VENDEUR OU A LOUER

CEDEUR cause décès, boucherie 4^e ordre. Pour renseignements, s'adresser à Mme Vve Boute, 26 pl. Diderot, Langres (Ha-Marne).

REPRESENTATION ET COURTAGE

REPRESENTATION commerciale alimentaire. Union Générale, droguerie, produits chimiques. A. Lécuyer, représentant, Le Havre.

REPRESENTATION ET COURTAGE

REPRESENTATION faisant la Suisse demande de représentation vins Bourgogne et Madonnas, liqueurs de marques et spiritueux. Adresser offres au journal n° 44.

REPRESENTATION ET COURTAGE

AGENCE Vigila (Société anonyme) à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Représentation de fabrications. Commission. Placement. Publicité. Directeur : Sully Laro. Demande établies, échantillons, conditions de vente de toutes maisons françaises et étrangères désirent être représentées à la Guadeloupe. Renseignements commerciaux. Sollicite la correspondance.

REPRESENTATION ET COURTAGE

REPRESENTATION faisant la Suisse demande de représentation vins Bourgogne et Madonnas, liqueurs de marques et spiritueux. Adresser offres au journal n° 44.

REPRESENTATION ET COURTAGE

AGENCE Vigila (Société anonyme) à Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Représentation de fabrications. Commission. Placement. Publicité. Directeur : Sully Laro. Demande établies, échantillons, conditions de vente de toutes maisons françaises et étrangères désirent être représentées à la Guadeloupe. Renseignements commerciaux. Sollicite la correspondance.

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Vente aux Enchères Publiques

DE VOITURES de REQUISITION

Le Mercredi 21 et Jeudi 22 février 1917, à 2 heures du soir, au Parc d'Artillerie de Lyon, Chemin des Ballonniers, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de diverses voitures réformées, convenant aux Commerçants, Industriels, Camionneurs, Agriculteurs, etc. savoir :

BUREAU DES DOMAINES DE LYON

Vente aux Enchères Publiques

15 CHEVAUX REFORMES

du 14^e Escadron du Train

CONDITIONS DE LA VENTE

Le prix sera payé au comptant avec 5 %.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

BIBLIOGRAPHIE

De curieuses pages sur le prestige de nos « as » héroïques, sur le passé et l'avenir de notre aviation, par Maurice Donnay, V. Forbin, Henry Fabrè, Henri Weislinger, etc.

Etude de M^r STRARBACH, notaire à Valay (Haute-Saône)

A VENDRE A L'AMIABLE

Une Grande Maison

pour cause de décès. Exploite la culture des grains, pailles et fourrages.

HUILERIE DU PHÉNIX

H. FOURNIER, 49, rue d'Aguesseau, Lyon, téléphone 35-51. Grand prix médaille d'or, Exposition Internationale d'Alimentation de Lyon 1913.

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

EXCELSIOR

les Pages de Madame

Commerce, Industrie, Agriculture

ADRESSES RECOMMANDÉES

CAOUTCHOUCS

A. CAN et Cie, 75, rue Saint-Lazare, Paris caoutchoucs bruts et gutta-percha

CONTRETIENS-TRANSPORTS

Maurice WERNERT, 56, cours Morand, Lyon. Téléph. 63-25. Réclamations et procès contre les Cies de chemin de fer.

CAFES, POIVRES

Joseph DANON et C^e Importateurs, Le Havre (Seine-Inférieure).

CONTRIBUTIONS

Paul VILLARD et C^e, 33, rue Victor-Hugo, Lyon, experts vérificateurs en matière de contributions directes. Réclamations. Renseignements.

DENREES DIVERSES

Légumes secs, conserves, produits chimiques, savons et tous produits alimentaires. Léon LOBJOLE, courtier, à Malakoff (Seine).

FROMAGES

KRAUER et PELLISSIER, 14, 15, 16, quai de Rive-Neuve, Marseille.

Cours des Caoutchoucs, Chiffons, Métaux, Papiers, Poils, CRINS, OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS, ETC.

CAOUTCHOUCS

Table listing prices for various types of caoutchoucs (rubber) and related products like envelopes and sheets.

CHIFFONS

Table listing prices for various types of chiffons (rags) and paper products.

METAUX

Table listing prices for various types of metals and metal products.

POILS ET CRINS

Table listing prices for various types of poils (hairs) and crins (bristles).

OS, CORNES, DÉCHETS DIVERS

Table listing prices for various types of os (bones), cornes (horns), and other waste products.

PEAUX DE LAPINS

Table listing prices for various types of peaux de lapins (rabbit skins).

LA MEILLEURE PUBLICITÉ est celle du COURRIER DU COMMERCE

FABRIQUE DE PAPIERS PEINTS

Usine : 39, chemin du Château-Gallard, LYON-VILLEURBANNE

LE LIBERTY

fabriquant d'un rien de commun avec les revendeurs, qu'ils soient de Paris ou d'ailleurs, les personnes expérimentées doivent savoir acheter

ÉCONOMIE PROUVÉE sur TOUS les ACHATS de 30 0/0 avec les MAISONS SIMILAIRES

Maison absolument Moderne et du dernier genre comme dessin et coloris

PAPIER peint, 40, 42, 44, 46, 48, 50, 52, 54, 56, 58, 60, 62, 64, 66, 68, 70, 72, 74, 76, 78, 80, 82, 84, 86, 88, 90, 92, 94, 96, 98, 100

ENVOI D'ÉCHANTILLON SUR DEMANDE

PUBLICATIONS L. GODARD & C^e

LES RÉQUISITIONS

COMMERÇANTS, AGRICULTEURS, INDUSTRIELS

Lois et règlements sur les réquisitions militaires, le ravitaillement de la population civile, Instructions diverses et commentaires. Jurisprudence établie pendant la guerre de 1914.

Par Albert BOUTIN

Broché, franco par poste, 3.50

Quand une réquisition vous est imposée, vous devez l'exécuter loyalement ; mais vous devez exiger qu'elle soit faite légalement et régulièrement.

Pour cela, il vous faut connaître tous les textes de lois et règlements relatifs aux réquisitions militaires et au ravitaillement de la population civile.

Vous trouverez tout cela dans l'ouvrage de M. Albert BOUTIN, avec les commentaires de l'auteur et la jurisprudence acquise pendant la guerre.

Voici les principaux chapitres :

PREMIÈRE PARTIE. — Conditions générales des réquisitions et prestations à fournir. — Forme des réquisitions. — Paiement des réquisitions. — Le logement et le confort. — Les réquisitions de matériel de chemins de fer. — Réquisitions effectuées par l'Autorité maritime. — Les réquisitions de chevaux, mulets et voitures. — Les réquisitions d'automobiles. — Grandes manœuvres et exercices de tir. — Réquisitions effectuées sur les voies navigables. — Réquisitions de mines de combustibles. — La réquisition des établissements industriels. — Réquisitions de marchandises en entrepôt ou en cours de transport.

DEUXIÈME PARTIE. — Le ravitaillement de la population civile.

La solution de chaque cas spécial peut toujours se trouver en s'inspirant des règles générales exposées dans les divers chapitres de cet ouvrage.

La loi du 3 juillet 1877 est la base de toute la législation sur les réquisitions. Elle est publiée in-extenso dans l'ouvrage sur les réquisitions.

L. GODARD & C^e, Imprimeurs-Éditeurs, 9, 11, 14, Rue Villeroy, à LYON

NOUVELLES MACHINES DE MEUNERIE

BROSSES A SOUS

BROSSES A BLÉ

Sur demande envoi de renseignements et références

G. & A. CUSSON Frères & C^e

CONSTRUCTEURS à CHATEAUROUX (Indre)

EXTRACTEURS DÉTACHEURS

MAISON FONDÉE en 1849

BLUTERIE HELICOÏDE

A MOUVEMENT RELATIF. La Bluterie la plus puissante qui existe. Grains et refus complètement dépourvus de farine. Existe des farines fines, rondes et sans piqures ; peut bluter les matières les plus difficiles.

COMMERÇANTS de tous pays, il est de votre intérêt d'envoyer vos RÉCÉPISSÉS ET LETTRES DE VOITURE à un bureau technique du service des chemins de fer qui fonctionne au COURRIER DU COMMERCE, 87, cours de la Liberté, LYON. — La vérification est gratuite.

UN VITICULTEUR

offre les vins de sa récolte

garantis naturels

COTEAU 1^{er} choix 1916

Rose Gris 1916

Vin blanc de table 1916

Sur gare de départ contre remboursement, sans escompte.

S'adr. en toute confiance au DOMAINE SAINT-CECILE, par Boujan (Hérault).

Echantillon gratis.

Marchands de bois ! Industriels du bois !

Il est de votre intérêt absolu de lire

L'ÉCHO DES BOIS

Organe FRANÇAIS indépendant du commerce des bois

où vous trouverez toujours des renseignements utiles pour votre commerce ou votre industrie.

Abonnement : France, 20 fr. ; étranger, 25 fr.

Chaque abonné a droit à 15 insertions gratuites de 3 à 4 lignes.

Nom et adresse sur demande.

Bureau : 6, Cité Trévise, Paris (IX^e).

On s'abonne dans tous les bureaux de poste.

COMMERCE DE VEUX

EXPÉDITIONS

MARIUS HILAIRE

Boulevard Landos, LANGOGNE (Loz.)